

révoltèrent contre les Romains; ce dont Orose ne parle en aucune manière.

Frédegair s'exprime ainsi :

VALENTIANCS *Saxones cæsi Deusone in regione Francorum consedit.*

*Qui superfuerunt in Mo tempore Burgundionum octoginta ferre millia quot nunquam anlea nec nominahantur, ad Rhenum descenderunt et ubi castra posuerunt quasi Burgo vocatauerunt ob hoc nomen acceperunt Burgundiones, ibique nihil aliud præsimebant nisi quantum pretium ementis germanis earum stipendia accipiebant. Et cum ibidem duobus annis resedissent per legatos invitati a Romanis vel Gallis qui Lugdunensium provinciam et Gallia Comata, Gallia Domata et Gallia Cisalpina manebant, ut tributarii publicæ potuissent rennuere ibi cum uxores et liberos visi sunt consedis. (Fragmenta Fredegarii de Historia Francorum, § 2, éd. Mig., p. 700).*

« Valenlinien, après avoir taillé en pièces les Saxons dans le pays des Francs, y prit position.

« Dans ce même temps, environ quatre-vingt mille Burgondes, nom qui n'avait jamais été prononcé, et ce qui ne s'était jamais vu auparavant, descendirent vers le Rhin où ils assirent leurs camps qu'ils nommèrent *Burgo*, d'où ils tirèrent leur nom de *Burgundiones*. Là, ils ne prétendaient rien recevoir, si ce n'est la solde accordée aux Germains et qu'ils louchaient. Et lorsqu'ils eurent passé deux ans en ces lieux ayant été appelés par une dépiitalion de Romains Gaulois qui habitaient la province des Lyonnais, la Gaule Chevelue, la Gaule Domptée et la Gaule Cisalpine, afin de s'affranchir des impôts qu'ils payaient, les Burgondes vinrent s'établir parmi eux avec leurs femmes et leurs enfants. »

Le récit de Frédegair se compose d'emprunts faits à Orose et à saint Jérôme. A saint Jérôme, Frédegair prend les